

Procès verbal du Conseil d'Ecole élémentaire du 11 février 2022

Personnes présentes :

Enseignants : Mmes DECARIS Stéphanie, MAUPIN Delphine, SALOMON Sophie, CLERC Muriel, GODEJ Caroline, SERRIER Sophie et M.GEOFFRAY Luc (président de séance)

Parents d'élèves : Mmes Estelle GARROT , Pauline ROUMIER , Laure PORTÉ , Anne-Caroline GARNIER , Lyne DELAY , Narsama LAMBLLOT, Fanny TOLLIS ,

SIVOS. M. Roignot (mairie de Somberton et Président du Sivos Spuller),

DDEN : Mme REGNIER Véronique

Périscolaire : Mme LARGY Anne-Laure

Personnes excusées :

IEN : M. NIERMONT ; RASED : Mmes LOMBARD Nathalie, DURLET VOLKEN Marie ; AESH : Mme LERAT Cécile

Parents d'élèves : Mmes Gaëlle VANNIER ; Karine MAGUET , Alexandra HILAIRE ,

1- Evolution et prévision des effectifs.

Deux enfants ont quitté l'école et deux autres vont s'inscrire donc l'effectif est stable à 134 élèves.

L'un des arrivants sera en CM2 et le second en CP avec un accueil spécialisé car c'est un enfant qui n'a pas suivi de cursus scolaire complet dans son pays d'origine.

La prévision pour la rentrée : 32 enfants sont en arrivée possibles et 1 en CE2 (demande d'inscription établie)

Nous aurions : 32 CP, 27 CE1, 29 CE2, 30 CM1, 24 CM2 pour un total de 142 élèves (+8 sans la campagne d'inscription)

La campagne d'inscription débutera mi-mars et jusqu'aux congés d'avril. Le choix sera donné aux familles, soit une prise de rendez-vous en ligne ou une inscription en distanciel.

2- Vie de l'école : application du protocole, les activités, projets, EPS, les sorties...

Le protocole reste au niveau 3 avec le lavage des mains à l'entrée, aux récréations, le masque en classe et aux récréations, l'aération régulière des locaux.

C'est surtout le non-brassage des classes qui est problématique lors des absences d'enseignants.

Le directeur remercie très vivement les familles pour l'effort de garde des élèves lors des deux périodes d'absences de maitresses. L'école est touchée très fortement par cette vague de contamination avec une moyenne de 10/12 enfants malades par semaines. Nous sommes dans l'attente de la modification annoncée du protocole pour la reprise fin février.

Bus : Nous avons été destinataire des informations concernant l'évolution du départ d'enfants à 11 h 20 pour satisfaire au départ d'un bus. La nouvelle organisation demande que les enfants quittent l'école par la porte du périscolaire à 11 h 30 précise. La sortie de classe s'effectue peu de temps avant le reste des classes (à partir de 11 h 25) mais impose une régularité des horaires.

Le conseil d'école réaffirme que ce n'est pas à l'école de satisfaire aux exigences du transport.

Les projets réalisés, à venir...

- CM1. Les jeux olympiques de Médiolanum sont programmés pour la fin de l'année scolaire
- Les CE2 et CM1 continuent le travail avec l'activité « art hebdo » avec des productions plastiques.
- L'activité robot se déroule actuellement pour les CM2. Ils sont dans la phase de « projet » : la réalisation du véhicule pour répondre à des caractéristiques précises.
- L'activité « école et cinéma » devrait reprendre en mars pour les classes concernées.
- Bibliothèque. Les passages des classes à la bibliothèque reprennent en mars selon un calendrier établi.
- Prévention routière : L'intervention aura lieu le vendredi 06 mai.
- Kermesse des écoles : L'association APEL nous indique avoir réservé la salle des fêtes le samedi 18 juin. Des réunions de préparation seront programmées dès le mois de mars.

EPS : La mairie a bloqué la salle de la Brenne les mardis après-midi pour l'école.

Nous avons également maintenant un placard à notre disposition pour laisser du matériel.

Les CM2 viennent de finir un cycle hockey en salle et les CE2, CM1 celui « d'escrime bouteille ».

Les sorties : Seule les classes de Mmes DECARIS et MAUPIN ont effectué les démarches pour une sortie à la grotte d'Arcy sur Cure en juin. Les autres classes sont en réflexion ou en prospection.

3- Coopérative scolaire.

Mme DECARIS, mandataire nous indique le solde du compte de la coopérative : 13 766 €

L'appel à cotisation a rapporté 1 245€. Les dépenses sont liées à de l'achat de bricolage pour Noël.

4- Accueil périscolaire et extrascolaire.

La période a été compliquée par l'application du protocole, le personnel absent, les difficultés de recrutement, la distanciation à respecter. La priorité a été de maintenir l'ouverture pour accueillir les élèves le plus possibles en fonction de l'encadrement présent, tout en maintenant la sécurité et en évitant le brassage.

La directrice du périscolaire remercie les parents qui ont gardé les enfants lors des appels au « délestage d'effectifs » qui ont dû être lancés. Les activités proposées s'orientent autour du « vivre ensemble »

5- Fonctionnement de l'école : les travaux, la sécurité, la demande d'investissement.

Les travaux d'agrandissements des salles du périscolaire et du nouveau préau sont programmés (prévision) de juillet 2022 à mai 2023.

Durant les premiers mois le matériel disposé dans la cour, une grue, ne permettra plus le passage de l'ensemble des usagés

- Nécessité de limiter la circulation aux seuls parents et enfants de maternelle dans un couloir défini.
- Accueil des élèves de l'élémentaire par d'autres accès à définir. (Quid du protocole à respecter, lavage des mains ?)
- Sécurisation du rassemblement des élèves pour le bus.

- La petite cour sera la seule utilisable pour les récréations des 6 classes. Planning de rotation mais quel horaire de début ?

- Activité sportive limitée par les temps de récréations et la surface réduite. Utilisation possible du plateau du collège ?

➔ Pour le moment les informations ne sont pas confirmées et l'organisation à mettre en place ne pourra être discuté qu'au moment où elles seront définitives.

Mr ROIGNOT nous indique que la végétalisation des cours de récréation s'effectuera tout de suite après la fin des travaux. C'est l'association « pirouette cacahouète qui est « mandatée » pour le mener à bien.

L'école remercie le SIVOS pour le maintien des crédits de fonctionnement (fournitures « consommables ») versés (52 euros par enfant).

Pour les achats d'investissements une demande a été formulée et sera examinée prochainement. Elle concerne l'achat et la pose d'adhésifs blancs pour faciliter la projection sur tableau vert, l'achat de tables individuelles réglables avec les chaises, du matériel d'EPS : ballon BB, raquette badminton, ballon de kin-ball et accessoires : sacs, décamètre.....

Sécurité/

Le directeur, également maître des CM2, fait un rappel des événements du jeudi 03 février.

Un groupe de 3 filles de CM2 et un enfant de CP ne se sont pas présentés à l'école. Il a été établi que ces absences n'étaient pas « normales ». Les parents ont été prévenus, ils les ont cherchés dans Somberton.

L'une des filles est revenue d'elle-même à l'école et a indiqué où trouver le reste du groupe qui a été rapporté par un papa à l'école en fin de matinée.

Le papa d'une des filles a exprimé son étonnement de ne pas avoir été prévenu plus tôt de l'absence de son enfant.

Il a pris l'initiative de contacter le « Bien Public » et le jour du conseil d'école un article, en pleine page était déjà paru.

Ni l'école, ni la circonscription de Semur n'ont été contactées.

Le soir du 03/02, le maître a envoyé un message aux familles pour expliquer l'évènement et surtout pour replacer celui-ci dans un contexte d'une situation anormale, de tromperie de la confiance et qui ne doit pas aboutir à une glorification de ces auteurs.

Le directeur a rappelé aux parents qu'ils doivent s'assurer que les élèves pénètrent bien dans l'enceinte de l'école.

Qu'il n'est pas prévu que les parents soient informés de l'absence mais que c'est à eux qu'il incombe de prévenir l'école.

Beaucoup de familles ne s'acquittent pas de cette obligation.

La démarche de ce papa montre qu'il y a un manque de personnel, ce que les enseignants relèvent depuis longtemps mais sa démarche est mal orientée car c'est l'école, le directeur, les enseignants, qui sont « montré du doigt » pour une négligence qui n'existe pas. C'est l'organisation globale en relation avec le niveau des moyens humains qui devrait être questionné...mais à un autre niveau de décision.

Une discussion s'engage avec les déléguées des parents. Après le temps de d'incrédulité pour ceux qui n'étaient pas informés, tous s'accordent à dire que l'école ne peut pas prendre contact, tous les matins avec les parents des absents.

Le parallèle que certaines familles effectuent avec le collège ne peut pas être reproduit faute de moyen identiques

5- Questions diverses.

Aucune question n'est présentée par les déléguées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Prochaine réunion le **vendredi 24 juin 2022**

Signé GEOFFRAY Luc Président du Conseil d'École Élémentaire.